

LEADER, qu'est-ce que c'est ?

LEADER, acronyme pour **L**iaison entre **A**ctions de **D**éveloppement de l'**E**conomie **R**urale, est un programme inscrit dans le cadre du **Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)**. Ainsi, l'Union Européenne, soutient des territoires ruraux dynamiques, organisés et porteurs d'une stratégie de développement.

Le 01^{er} juillet 2014, le Conseil régional du Languedoc Roussillon a fait paraître un appel à projets LEADER tenant compte des spécificités de notre région.

LEADER, pour quoi faire ?

Par ces fonds, l'Europe souhaite **développer le secteur rural** en valorisant **des initiatives innovantes et structurantes**. Ils découlent de la Politique Agricole Commune.

Les secteurs pouvant s'inscrire dans de tels fonds sont la **diversification agricole, l'artisanat, les services, le tourisme, la culture, la formation, la protection et la valorisation des milieux naturels...**

LEADER, quels montants ?

Les projets pouvant prétendre à ces aides doivent s'inscrire dans la stratégie adoptée par le territoire. Ils peuvent être subventionnés **jusqu'à 80%** en financement public (avec au maximum 64% de fonds LEADER). Les 20% restants sont à la charge du porteur de projets.

L'enveloppe globale allouée par territoire est **a minima de 1.5 million d'euros**.

LEADER, qui s'engage ?

Le **Pays Garrigues et Costières de Nîmes** : initiateur du projet, c'est la structure en charge du dépôt de dossier.

Le **conseil général du Gard** et le **conseil régional du Languedoc Roussillon** : dans leurs rôles d'accompagnement des territoires, ils mettent à disposition des territoires engagés dans LEADER un cabinet de consultant pour élaborer le dossier de candidature.

LEADER, quels délais ?

Deux sessions de dépôt de candidature sont prévues en 2015 : l'une en février, l'autre en septembre. Des **réunions de concertation** seront organisées de novembre 2014 à février 2015 par le Pays pour co-construire le projet de territoire.

Le programme s'étend quant à lui **de 2014 à 2020**.

LEADER, comment procéder ?

Phase 1 : en se basant sur un **état des lieux du territoire**, des objectifs sont déterminés de façon concertée et ascendante avec les acteurs du territoire. Cette **stratégie** vise à participer au développement des territoires ruraux et à favoriser le lien entre le rural et l'urbain.

Phase 2 : **dépôt du dossier** de candidature et **sélection** de la Région Languedoc Roussillon.

Phase 3 : après acceptation, lancement et **constitution du Groupement d'Action Locale**. Constitué **d'acteurs publics (49%) et privés (51%)**, l'ensemble des acteurs du territoire continuent d'être partie prenante de ce programme. **Leur implication est l'une des clés majeures du succès de ce projet ambitieux**. **Durant 6 ans**, un comité de suivi se réunira régulièrement pour faire vivre le territoire LEADER.



LE PROJET LEADER « DE GARRIGUES EN COSTIERES »



Le 29 août 2014, les élus du Pays Garrigues et Costières de Nîmes ont décidé de porter la candidature du territoire pour l'appel à projet LEADER 2014-2020. Le 24 octobre 2014, le conseil régional du Languedoc Roussillon et le conseil général du Gard ont accepté de nous accompagner dans la composition du dossier, nous confortant ainsi dans la pertinence de cette démarche.

Pour plus d'information, rendez-vous sur notre site : www.pays-garriguescostieres.org/

Nous avons besoin de vous !

Si vous avez un projet ou si vous voulez participer à la construction de ce projet sur votre territoire, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par courrier en nous renvoyant le coupon ci-après :



Je, soussigné, (profession),
au titre de(structure), souhaite :

- Faire partie du comité de suivi
- Soumettre un projet :

Remarques / commentaires :

Coordonnées :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Numéro de téléphone :

E-mail

Formulaire à renvoyer ou à déposer à : Syndicat Mixte Pays Garrigues et Costières de Nîmes

Arche Bötti 2 - 115 allée Norbert Wiener - 30035 Nîmes

Tel : 04 66 02 54 12 - Fax : 04 66 27 65 07

Mail : pays.garrigues.costieres.nimes@gmail.com

Pour plus d'information, vous pouvez vous rendre sur notre site internet :

www.pays-garriguescostieres.org

